



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Ministère des Finances Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé
le 31 décembre 2025
(non audité)

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2026
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ce document en tout ou en partie doit
être adressée au ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-14F-PDF
ISSN 2562-2625

Table des matières

1. Introduction	3
1.1 Pouvoirs, mandats et activités de programme	3
1.2 Méthode de présentation.....	4
1.3 Ministère des Finances Canada – Structure financière	4
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels	4
2.1 État des autorisations.....	5
2.2 État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant	7
2.3 Dépenses non-budgétaires.....	7
3. Risques et incertitudes.....	7
4. Changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes	8
5. Approbation par les cadres dirigeants.....	8

1. Introduction

Le présent Rapport financier trimestriel, préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la forme et les modalités de la Directive sur les normes comptables, GC 4400 Rapports financiers trimestriels des ministères, doit être lu conjointement avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses 2025-2026 du ministère des Finances Canada.

Le présent Rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

1.1 Pouvoirs, mandats et activités de programme

Le ministère des Finances Canada (le Ministère) aide le gouvernement du Canada (du gouvernement) à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes solides et durables sur les plans économique, fiscal, social, de même qu'en matière de sécurité et dans les secteurs financier et international. Il joue un rôle important à titre d'organisme central, en collaborant avec d'autres ministères pour veiller à l'exécution du programme du gouvernement et permettre aux ministres de bénéficier d'analyses et de conseils de grande qualité.

Les responsabilités du Ministère comprennent notamment:

- la préparation du budget fédéral et des mises à jour des projections économiques et budgétaires;
- la préparation du Rapport financier annuel du gouvernement du Canada et, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le receveur général du Canada, des Comptes publics du Canada;
- l'élaboration de lois et de politiques fiscales et tarifaires;
- la gestion des emprunts fédéraux sur les marchés financiers;
- la conception et l'administration des principaux paiements de transfert fédéraux aux provinces et aux territoires;
- l'élaboration de politiques et de lois pour le secteur financier;
- la représentation du Canada au sein de diverses institutions et de divers groupes financiers internationaux.

La description des activités de programme du Ministère figure dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel](#).

1.2 Méthode de présentation

Le présent Rapport financier trimestriel a été préparé par la direction au moyen d'une méthode de comptabilité axée sur les dépenses et d'un référentiel à usage particulier conçu pour communiquer les renseignements financiers nécessaires au sujet de l'utilisation des autorisations de dépenses. L'État des autorisations qui l'accompagne comporte les autorisations de dépenses accordées au Ministère par le Parlement et celles auxquelles le Ministère a recours, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses des deux exercices (2024-2025 et 2025-2026), ainsi que les transferts des crédits centraux du Conseil du Trésor approuvés d'ici la fin du trimestre.

Avant que le gouvernement ne puisse dépenser les fonds, l'autorisation du Parlement est requise et celle-ci est accordée par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère applique la méthode de la comptabilité d'exercice pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport ministériel sur le rendement. Cependant, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

1.3 Ministère des Finances Canada – Structure financière

Le Ministère a trois grandes catégories d'autorisations de dépenses que voici :

- **Autorisations budgétaires votées** : Relèvent de cette catégorie notamment les dépenses opérationnelles du Ministère en soi, ainsi que les dépenses autorisées au titre des programmes de subventions et contributions. Ces dépenses doivent être expressément approuvées par le Parlement au moyen d'une loi de crédits.
- **Autorisations budgétaires législatives** : Il s'agit notamment des autorisations de dépenses accordées dans le cadre d'une loi existante du Parlement. Les dépenses afférentes à des montants prévus par la loi n'ont pas à être approuvées de nouveau par le Parlement et il est dans l'ordre normal des choses que de telles dépenses législatives dépassent parfois les estimations de dépenses.
- **Autorisations non budgétaires** : Figurent ici notamment les décaissements effectués par le Ministère qui n'ont aucune incidence budgétaire directe sur le gouvernement, par exemple, la valeur des prêts initiaux consentis aux sociétés d'État qui participent au Cadre d'emprunt pour les sociétés d'État.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La section qui suit expose les faits saillants des résultats financiers et expliquent le déroulé du trimestre se terminant le 31 décembre 2025 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels

(en milliers de dollars)

Autorisations de 2025-2026 au 31 décembre 2025	Autorisations de 2024-2025 au 31 décembre 2024	Écart entre les autorisations	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Écart entre les dépenses
--	--	-------------------------------	--	--	--------------------------

Autorisations budgétaires

	Autorisations de 2025-2026 au 31 décembre 2025	Autorisations de 2024-2025 au 31 décembre 2024	Écart entre les autorisations	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Écart entre les dépenses
Crédit 1 – Dépenses du programme	514 190	150 417	363 773	35 804	33 046	2 758
Autorisations législatives						
Principaux transferts aux autres administrations	96 005 975	92 155 664	3 850 311	24 249 866	23 205 436	1 044 430
Frais d'intérêt relatifs à la dette non échue et intérêts sur autres passifs	49 060 000	48 408 000	652 000	11 969 473	11 521 478	447 995
Charges de programmes directs	4 151 726	4 253 259	(101 533)	779 504	1 200 293	(420 789)
Autorisations législatives totales	149 217 701	144 816 923	4 400 778	36 998 843	35 927 207	1 071 636
Total des autorisations budgétaires	149 731 891	144 967 340	4 764 551	37 034 647	35 960 253	1 074 394
Autorisations non budgétaires	2 500 000	1 933 410	566 590	29 915 179	28 305 026	1 610 153
Total des autorisations	152 231 891	146 900 750	5 331 141	66 949 826	64 265 279	2 684 547

2.1 État des autorisations

Comme l'indique le *tableau 1, État des autorisations (non audité)*, le total des autorisations budgétaires disponibles a augmenté de 5 331 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice 2024-2025, de 146 901 millions de dollars à 152 232 millions de dollars.

Le tableau qui suit présente une explication détaillée de la variation des autorisations disponibles :

Explication de la variance des autorisations disponibles (en milliers de dollars)

(2025-2026 par rapport à 2024-2025)	Variation
Autorisations budgétaires	
Crédit 1 – Dépenses du programme	
L'augmentation des dépenses de programme est principalement attribuable au financement accordé pour le transfert conditionnel non récurrent des intérêts sur les bénéfices nets d'Hibernia et des revenus d'intérêts accessoires sur les bénéfices à Terre-Neuve-et-Labrador (360,4 millions de dollars), au financement à durée limitée pour divers programmes (1,6 millions de dollars) et au financement des rajustements salariaux liés aux négociations collectives (1,9 millions de dollars).	363 773
Sous-total du crédit 1 – Dépenses du programme	363 773
Autorisations législatives	
L'augmentation des principaux transferts aux autres administrations est principalement attribuable aux paiements liés aux: • Transfert canadien en matière de santé (2,6 milliards de dollars); • la péréquation fiscale (916,9 millions de dollars); • financement des territoires (329,9 millions de dollars); • paiement à Terre-Neuve-et-Labrador lié à l'Entente sur les paiements annuels de ristournes liées au projet Hibernia (36 millions de dollars); et • paiements à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement au titre de l'initiative du G7 sur le financement résilient aux crises et la transparence de la dette (5 millions de dollars). Ces augmentations ont été partiellement compensées par une augmentation des recouvrements en 2025-2026 liés aux paiements de remplacement au titre des programmes permanents (450,4 millions de dollars) et au recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (98,8 millions de dollars).	3 850 311
L'augmentation des intérêts sur la dette non échue (1,1 milliard de dollars) s'explique par des variations des taux d'intérêt et des besoins d'emprunt et une diminution des intérêts sur les autres éléments du passif (493 millions de dollars) due à la mise à jour des modèles, ce qui comprend la révision des hypothèses de taux d'intérêt de certains autres comptes à fins déterminées et des comptes de retraite.	652 000
Diminution des dépenses de programme directes principalement attribuable à une diminution des paiements prévus à la Banque de l'infrastructure du Canada (139,5 millions de dollars), partiellement compensée par une augmentation des pouvoirs liés aux paiements de dettes au nom des pays pauvres auprès des organisations internationales (36,7 millions de dollars) et des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (1,3 million de dollars).	(101 533)
Sous-total des autorisations législatives	4 400 778
Total des autorisations budgétaires	4 764 551
Autorisations non budgétaires	
Augmentation des autorisations non budgétaires en raison de l'aide financière à l'Ukraine par l'intermédiaire de l'initiative Prêt du G7 dans le cadre de l'accélération de l'utilisation des recettes extraordinaires (2,3 milliards de dollars) et aux paiements à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement – Fonds d'intermédiaire financière pour l'Ukraine (200 millions de dollars). Ces augmentations sont en partie contrebalancées par des diminutions dans les prêts au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international [FMI] (1,3 milliard de dollars), de l'aide financière à l'Ukraine au moyen du compte	566 590

(2025-2026 par rapport à 2024-2025)	Variation
administré par le FMI (400 millions de dollars) et de l'investissement dans le capital hybride émis par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (276 millions de dollars).	
Total des autorisations non budgétaires	566 590
Autorisations totales	5 331 141

2.2 État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant

Selon le *tableau 2, Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)*, les dépenses budgétaires nettes totales du troisième trimestre de 2025-2026 ont augmenté de 1,1 milliards de dollars, par rapport au même trimestre de 2024-2025, et cette hausse est principalement attribuable à ce qui suit :

- Les dépenses liées aux **paiements de transfert** ont augmenté de 1 045,1 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des principaux paiements de transfert versés aux provinces et territoires (1 074,3 millions de dollars) et d'un paiement à Terre-Neuve-et-Labrador pour l'Entente sur les paiements annuels de ristournes liées au projet Hibernia (35,1 millions de dollars). Ces augmentations sont partiellement contrebalancées par une augmentation des recouvrements liés aux paiements de remplacement au titre des programmes permanents (65,1 millions de dollars).
- Les dépenses liées aux **frais de la dette publique** ont augmenté de 448 millions de dollars, principalement en raison d'une hausse de l'encours de dette non échue d'environ 121 milliards de dollars et d'une hausse de l'indice des prix à la consommation par rapport au même trimestre de l'année précédente. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse des taux d'intérêt.
- Les dépenses liées aux **autres subventions et paiements** ont diminué de 418,3 millions de dollars, principalement en raison d'une diminution des paiements à la Banque de l'infrastructure du Canada au cours du même trimestre l'exercice précédent (591,2 millions de dollars). Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation des pertes subies dans le cadre de la réévaluation des comptes liés au FMI (166,5 millions de dollars) et des devises sur les prêts souverains (26,5 millions de dollars).

2.3 Dépenses non-budgétaires

Au troisième trimestre de 2025-2026, les dépenses non budgétaires nettes totales ont augmenté de 1,6 milliards de dollars, par rapport au même trimestre en 2024-2025. Cela s'explique en grande partie par une augmentation de la valeur des prêts consentis aux sociétés d'État participant au Programme d'emprunt des sociétés d'État (921,7 millions de dollars), des paiements pour l'acquisition d'actions du Fonds de croissance du Canada (800 millions de dollars) et de la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (300 millions de dollars). Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution de l'aide financière accordée à l'Ukraine par l'intermédiaire du compte administré par le FMI (400 millions de dollars).

3. Risques et incertitudes

Au cours du troisième trimestre de 2025-2026, le risque lié au principal était toujours le risque lié aux taux d'intérêt sur la dette publique – le risque que les coûts du service de la dette fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Les frais de dette publique ont augmenté d'environ 448 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'année dernière, principalement en raison d'une hausse du stock

de dette non échue d'environ 121 milliards de dollars et d'un indice des prix à la consommation supérieur sur la même période. Ces pressions sur les coûts du service de la dette ont été partiellement contrebalancées par des taux d'intérêt inférieurs. Le ministère continue de gérer ce risque grâce à sa [Stratégie de gestion de la dette](#), élaborée en consultation avec les participants du marché, et qui promeut une approche prudente et équilibrée de la gestion de la dette publique. Le risque lié aux taux d'intérêt et les autres risques financiers sont abordés plus en détail dans les notes des [états financiers annuels du ministère des Finances Canada](#).

Le Ministère est resté prêt à faire face à des perturbations opérationnelles potentielles grâce à son analyse des répercussions sur les activités et son plan de continuité des activités mis à jour. Ces outils renforcent la posture de sécurité du Ministère et la capacité de celui-ci à aider à assurer la continuité des fonctions essentielles pendant les perturbations.

Le ministère a intensifié sa surveillance des conditions économiques mondiales et nationales en réponse à l'incertitude économique accrue et à la volatilité accrue des marchés internationaux. Cela a conduit à une collaboration élargie ainsi qu'à l'échange d'expertises et de pratiques exemplaires avec les partenaires fédéraux, les provinces et territoires, les intervenants et ses homologues internationaux. Ces efforts appuient le rôle du Ministère en tant qu'organisme central de politiques fondé sur le savoir et contribuent à atténuer les risques pour la capacité du gouvernement à promouvoir les intérêts liés aux politiques budgétaires, économiques et sociales du Canada dans un environnement mondial qui évolue rapidement.

4. Changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Steven Kuhn a quitté le poste de sous-ministre adjoint délégué, Finances et échanges internationaux, le 5 novembre 2025. Tasha Hanes a été nommée sous-ministre adjointe déléguée, Finances et échanges internationaux, et entrera en fonction le 19 janvier 2026.

Le 19 décembre 2025, le premier ministre Carney a annoncé des changements dans les échelons supérieurs de la fonction publique qui entraîneront les changements suivants :

- Le 11 janvier 2026, Chris Forbes a quitté le poste de sous-ministre des Finances. Nick Leswick a été nommé sous-ministre des Finances à compter du 12 janvier 2026.
- Le 14 janvier 2026, Alison O'Leary a quitté le poste de sous-ministre déléguée des Finances.

5. Approbation par les cadres dirigeants

Approuvé par :

Nick Leswick, Sous-ministre
Ottawa, Canada
27 février 2026

Christopher Veilleux, CPA, CMA, PMP
Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada
27 février 2026

Ministère des Finances Canada Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025 Tableau 1 : État des autorisations (non audité)
(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Total disponible pour utilisation pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Total disponible pour utilisation pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
Autorisations budgétaires						
Autorisations votées						
Dépenses du programme	514 190	35 804	305 097	150 417	33 046	104 520
Total des autorisations votées	514 190	35 804	305 097	150 417	33 046	104 520
Autorisations législatives						
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	54 684 720	13 671 180	41 013 540	52 080 686	13 020 172	39 060 515
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	17 416 055	4 354 013	13 062 041	16 908 791	4 227 198	12 681 593
Arrangements fiscaux						
Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	26 169 704	6 542 426	19 627 278	25 252 833	6 313 208	18 939 625

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	5 488 889	1 119 735	4 369 157	5 158 965	1 052 429	4 106 536
Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	44 920	1 237	23 697	44 586	1 237	23 699
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(1 453 305)	-	(726 653)	(1 354 548)	-	(677 274)
Autres principaux transferts						
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(6 582 880)	(1 658 770)	(4 950 210)	(6 132 509)	(1 593 712)	(4 659 967)
Paiement à Terre-Neuve-et-Labrador lié à l'Entente sur les paiements annuels de ristournes liées au projet Hibernia	232 872	220 045	220 045	196 860	184 904	184 904

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
(article 200 – Loi no 1 d'exécution du budget de 2021)						
Paielements à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement au titre de l'initiative du G7 sur le financement résilient aux crises et la transparence de la dette (Loi sur les accords de Bretton Woods et accords connexes, paragraphe 8(1))	5 000	-	-	-	-	-
Total des principaux transferts aux autres administrations	96 005 975	24 249 866	72 638 895	92 155 664	23 205 436	69 659 631
Frais d'intérêt relatifs à la dette non échue et intérêts sur autres passifs						
Intérêt sur la dette non échue	43 866 000	10 603 732	32 608 173	42 721 000	10 100 833	32 474 179
Autres frais d'intérêts	5 194 000	1 365 741	4 153 703	5 687 000	1 420 645	4 415 684
Total des frais d'intérêt relatifs à la dette non échue et intérêts sur autres passifs	49 060 000	11 969 473	36 761 876	48 408 000	11 521 478	36 889 863
Charges de programmes directs						
Charges de fonctionnement						
Achat de la	78 000	19 513	62 303	78 000	21 867	63 275

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
monnaie canadienne						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 256	4 564	13 692	16 990	3 890	11 671
Ministre des Finances et du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	102	25	76	99	26	75
Paielements de transfert						
Paielements à l'Association internationale de développement (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	486 916	-	-	486 916	-	-
Paielements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	88 222	-	-	51 535	-	-
Paielements des sommes nécessaires en vue d'octroyer une aide financière en vertu de l'article 8.3 de la <i>Loi sur les accords de Bretton</i>	-	28	28	-	27	55

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
<i>Woods et des accords connexes</i>						
Autres						
Pertes de change	-	25 292	353 233	-	(146 207)	4 391
Paiement d'éléments de passif enregistrés précédemment comme recettes	-	4 901	7 847	-	4 358	17 195
Paiement à la Banque de l'infrastructure du Canada (<i>Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada</i>)	3 480 230	725 181	2 143 723	3 619 719	1 316 332	2 353 495
Total des charges de programmes directs	4 151 726	779 504	2 580 902	4 253 259	1 200 293	2 450 157
Total des autorisations législatives	149 217 701	36 998 843	111 981 673	144 816 923	35 927 207	108 999 651
Total des autorisations budgétaires	149 731 891	37 034 647	112 286 770	144 967 340	35 960 253	109 104 171
Autorisations non budgétaires						
Avances consenties aux sociétés d'État (montant brut)	-	19 411 951	52 540 447	-	18 490 215	54 918 424
Avances consenties aux termes du paragraphe 13(1) de la <i>Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du</i>	-	-	20 000	-	-	22 000

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
<i>Canada (montant brut)</i>						
Paielements à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement - Fonds d'intermédiaire financier pour l'Ukraine (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , paragraphe 8(1))	200 000	-	200 000	-	-	-
Paielement en vertu de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> - Organisations internationales (montant brut)	-	-	96 791	-	213 613	275 849
Assistance financière à l'Ukraine par le biais du mécanisme de l'accélération de l'utilisation des recettes extraordinaires (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , paragraphe 8.3)	2 300 000	-	2 300 000	-	-	-
Assistance financière à l'Ukraine par l'intermédiaire du compte administré par le Fonds monétaire international (<i>Loi sur</i>	-	-	-	400 000	400 000	400 000

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
<i>les accords de Bretton Woods et des accords connexes, article 8.3)</i>						
Paielement pour l'acquisition d'actions du Fonds de croissance du Canada en vertu de la <i>Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022</i>	-	3 000 000	3 000 000	-	2 200 000	3 000 000
Prêt au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds Monétaire International (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, paragraphe 8.1(1)</i>)	-	-	212 455	1 257 410	45 239	1 299 446
Paielement à la Banque du Canada pour l'achat d'obligations hypothécaires du Canada en vertu de l'article 46(a) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	-	7 185 228	21 621 578	-	6 955 959	21 593 841
Avances consenties aux termes du paragraphe 50.1(1) de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (montant	-	18 000	38 000	-	-	4 000

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Total disponible pour utilisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Total utilisé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
brut)						
Investissement dans le capital hybride émis par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (partie VIII - <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	-	-	-	276 000	-	-
Paie ment à la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada pour l'achat d'actions en vertu de l'alinéa 60.2 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> à l'appui du Crédit pour les grandes entreprises touchées par les droits de douane	-	300 000	300 000	-	-	-
Total des autorisations non budgétaires	2 500 000	29 915 179	80 329 271	1 933 410	28 305 026	81 513 560
Total des autorisations	152 231 891	66 949 826	192 616 041	146 900 750	64 265 279	190 617 731

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Ministère des Finances Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Total dépensé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Total dépensé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	141 594	32 838	106 994	136 582	30 840	100 826
Transport et communications	2 891	312	1 527	2 518	541	1 465
Information	2 660	456	1 326	3 972	479	1 595
Services professionnels et spéciaux	17 831	4 452	11 270	18 563	4 584	9 632
Locations	3 069	627	1 711	2 158	432	1 555
Réparation et entretien	1 628	(67)	92	855	161	166
Services publics, fournitures et approvisionnements	78 217	19 524	62 378	78 410	21 907	63 363
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	-	-	-	-	-	-
Acquisition de machines et de matériel	1 663	477	611	2 522	77	534
Paiements de transfert	96 942 182	24 250 526	72 833 366	92 694 115	23 205 463	69 660 036
Frais de la dette publique	49 060 000	11 969 473	36 761 876	48 408 000	11 521 478	36 889 863
Autres subventions et paiements	3 480 306	756 029	2 505 619	3 619 795	1 174 291	2 375 136
Total des dépenses budgétaires brutes	149 732 041	37 034 647	112 286 770	144 967 490	35 960 253	109 104 171

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Total dépensé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Total dépensé pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Total de l'exercice courant utilisé à la fin du trimestre
Moins recettes affectées aux dépenses	150	-	-	150	-	-
Total des dépenses budgétaires nettes	149 731 891	37 034 647	112 286 770	144 967 340	35 960 253	109 104 171